

## Des avancées décisives

**C**ette fois, il semble bien que l'on aura enfin une loi sur la parité dans les conseils d'administration des grandes entreprises, avec les sanctions nécessaires pour l'imposer. Déjà, la polémique naît : trouvera-t-on des femmes compétentes ? Etrange question, alors que même Polytechnique accueille 15 % d'étudiantes chaque année, et que beaucoup de grandes écoles sont proches de la parité.

A méditer, cette anecdote racontée par une Norvégienne, Elin Hurvenes. Lorsque la loi sur la parité passe en Norvège, en 2003, elle crée le Professional Board Forum pour former des femmes à occuper des postes dans les conseils d'administration. Consciencieuse, la dame s'adresse alors à l'Institut norvégien des administrateurs et lui demande la liste exacte des critères à remplir pour être un administrateur compétent. Elle reçoit en retour une longue liste. Impressionnée par cette extrême exigence, **elle vérifie si les administrateurs mâles répondent entièrement à toutes ces demandes. Et là, surprise : la moitié des messieurs ne répond même pas à la moitié des critères !** Effet positif de sa découverte : le débat s'est ouvert en Norvège pour savoir ce que l'on attend exactement d'un administrateur...

**Coup de chapeau à l'Association européenne de coaching, l'AEC.** Lors d'un colloque fin janvier, ses dirigeants ont eu l'idée, assez courageuse au demeurant, d'inviter des journalistes à une table ronde pour donner aux professionnels présents un retour sur l'image du coaching dans le grand public. Conclusion des journalistes : **entre coaching d'entreprise et coaching individuel, entre management et psychothérapies multiples, on ne s'y retrouve pas toujours** (c'est une litote). D'où la volonté de l'AEC de professionnaliser le métier, avec ses propres exigences : un code de déontologie et une accréditation validant une formation et une expérience suffisantes, un travail préalable sur soi-même et le contrôle par un superviseur.

Aujourd'hui, l'AEC s'apprête à passer au niveau supérieur : en liaison avec les principales associations comme la Société française de coaching ou l'International Coach Federation, **elle négocie avec les autres pays européens un système d'accréditation qui sera validé par Bruxelles.** Un effort salutaire d'éclaircissement. Nous y reviendrons.

BRIGITTE DYAN, *Directrice de la rédaction*



CHRIS PLYTAS